

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE

Réhabilitation de l'Habitat ancien – Attribution de subventions aux propriétaires privés – Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux et OPAH RU Multisites Centre-ville de Marseille

L'article L.5218-7, I du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que préalablement à leur examen par le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire est saisi pour avis des projets de délibération satisfaisant à deux conditions cumulatives : leur exécution est spécifiquement prévue, en tout ou partie, dans les limites du territoire, et ils concernent les affaires portant sur le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

Le Conseil de Territoire est saisi pour avis dans le délai fixé par le Président du Conseil de la Métropole, qui ne peut être inférieur à quinze jours à compter de la saisine du Conseil de Territoire, sauf urgence dûment constatée par l'organe délibérant de la métropole.

A défaut d'avis émis dans ce délai, le Conseil de la Métropole pourra valablement délibérer sur les projets de délibération.

La délibération « Réhabilitation de l'Habitat ancien – Attribution de subventions aux propriétaires privés – Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux et OPAH RU Multisites Centre-ville de Marseille » satisfait les conditions de l'article L.5218-7, I du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil de Territoire doit donc être saisi pour avis du projet de délibération précité.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la réhabilitation de l'habitat privé ancien, la Métropole apporte des subventions sur fonds propres complémentaires aux aides qu'elle gère par délégations des aides à la pierre. Le régime de ces subventions est contractualisé dans le cadre des conventions partenariales signées avec l'ensemble des collectivités, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

-PIG « Habiter Mieux » :

Par délibération du Conseil de Communauté du 9 octobre 2014, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, à laquelle s'est substituée la Métropole Aix-Marseille Provence au 1^{er} janvier 2016, a approuvé une convention avec l'Anah et le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux « Lutte contre la précarité énergétique », et a approuvé une convention financière avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par délibération du 3 juillet 2015, le Conseil de Communauté a approuvé le dispositif d'aides aux propriétaires privés accordées par Marseille Provence Métropole (MPM) ainsi qu'un avenant N°1 à cette convention financière, relatif au nouveau régime des aides régionales.

Les objectifs du PIG « Habiter Mieux » « Lutte contre la précarité énergétique » de Marseille Provence sont de :

- réduire fortement les consommations énergétiques des logements ;
- résorber les situations de logements indignes ; améliorer durablement les logements dégradés;

- répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées et handicapées ;
- développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés ;
- résorber la vacance.

Afin d'inciter les propriétaires à s'engager dans des travaux de réhabilitation durables et de mettre sur le marché des logements à loyer modérés, la convention du PIG prévoit la mise en place par l'EPCI de deux primes, complémentaires aux subventions de l'Anah :

- Une prime « Habiter Mieux » valorisant les travaux générant un gain énergétique important, qui correspond à l'objectif de réduction des besoins énergétiques, en lien avec le Plan Climat. Elle vise à inciter les propriétaires occupants aux revenus modestes à réaliser des travaux d'ampleur permettant un gain énergétique supérieur à 25 % et par conséquent, une baisse des charges et des consommations énergétiques ;
- Une prime « de réduction de loyer » valorisant la mise en place de loyers sociaux, qui correspond à l'objectif du PLH de production de logements locatifs sociaux. Elle vise à inciter les propriétaires bailleurs à appliquer un loyer modéré pour des locataires sous plafonds de ressources. La convention de logement social ou très social passée pour une durée de 9 ans avec l'Anah permet aux locataires de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement versée par la Caisse d'Allocations Familiales. De plus, le logement est comptabilisé dans l'inventaire des logements sociaux (loi SRU) réalisé par l'Etat dans chaque commune pendant la durée de la convention.

Chaque prime accordée est adossée aux aides de l'Anah, qu'elle complète et majore.

Signataire de la convention de PIG « Habiter Mieux », la Région apporte des primes complémentaires à celles de la Métropole :

- Aides aux propriétaires occupants très modestes :
 - Prime pour travaux d'adaptation des logements aux personnes âgées et d'accessibilité pour les personnes handicapées :
 - Prime « facteur 2 » si le gain est supérieur ou égal à 50% d'économie d'énergie
 - Prime « transition énergétique » si le niveau de performance atteint est BBC rénovation (c'est-à-dire dont la consommation énergétique est inférieure à 64 kW hep/m².an)
- Aides aux propriétaires bailleurs de logements conventionnés sociaux et très sociaux : l'aide régionale s'élève à hauteur de 50 % de la prime de réduction de loyer mobilisée par l'EPCI et est conditionnée à un gain minimum de 50% d'économie d'énergie.

Cette subvention peut être majorée par des primes :

- Prime « production de logements » en cas de remise sur le marché d'un logement vacant et indigne ou très dégradé
- Prime « transition énergétique » si le niveau de performance atteint est BBC rénovation (c'est-à-dire inférieur à 64 kW hep/m².an)

Le demandeur est aidé dans toutes ses démarches par l'opérateur du PIG agissant sur le territoire où se trouve le logement. Celui-ci vérifie les critères d'éligibilité et la performance énergétique atteinte après travaux ou l'application du loyer social ou très social après travaux.

Les demandes de primes faites auprès de la Métropole et de la Région sont instruites sur la base de tableaux fournis par les équipes d'animation du PIG, synthétisant le nom et le prénom des bénéficiaires, leur statut (bailleur ou occupant), l'adresse des travaux, la typologie du logement, la surface habitable et le type de loyer de sortie pour les logements locatifs, la nature des travaux réalisés et le montant des travaux, le montant des subventions et primes de l'Anah, de la Métropole, de la Région PACA, et autres financeurs s'il y a lieu.

Il est proposé au conseil de subventionner dans le cadre du PIG « Habiter Mieux » 71 propriétaires pour un total de 87 primes (certains dossiers donnent lieu à plusieurs primes), selon le tableau ci-annexé :

- 55 primes répondent à l'objectif de performance énergétique

- 5 primes de réduction de loyer sont octroyées à des propriétaires bailleurs conventionnant leur logement en loyer social ou très social ;
 - 12 primes régionales aident les propriétaires à réaliser les travaux liés au maintien à domicile de personnes âgées, handicapées.
- OPAH multisites « Grand Centre Ville » :

Par délibération du 9 février 2009 pour le Conseil Municipal de Marseille et du 16 février pour le Conseil de Communauté, la Ville de Marseille et l'EPCI Marseille Provence Métropole ont approuvé un engagement renforcé pour le centre-ville de Marseille.

Dans ce cadre a été mise en place l'opération « Grand Centre Ville », concédée à la SOLEAM. Les objectifs, sur 25 pôles de projets prioritaires, visent la création de 20 000m² de locaux d'activité et équipements publics, la requalification de 47 000m² d'espace public, la production de 1 400 logements neufs ou restructurés, l'incitation à la réhabilitation de 2000 logements à échéance de la concession.

Par délibération du 28 septembre 2015, l'EPCI a approuvé une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation urbaine (OPAH-RU) multisites à volet copropriétés dégradées conclue avec l'Anah, l'Etat, la Région, le Département, la Ville de Marseille et la communauté urbaine.

Cette opération se déploie sur 5 pôles à enjeux : Opéra, Mazargues, Coutellerie, Fonderie Vieille, Korsec/Velten. Les objectifs quantitatifs de cette OPAH-RU sont les suivants :

L'ensemble des 5 pôles regroupent 1 700 logements privés.

Sur les cinq ans, ce sont 700 logements qui sont visés par la réhabilitation à travers l'opération :

- 83 immeubles réhabilités en parties communes, soit 600 logements concernés par des améliorations, dont 20 copropriétés dégradées redressées représentant 160 logements,
- 132 logements traités en parties privatives dont 27 occupés par leur propriétaire et 105 appartenant à des bailleurs privés.

Ainsi cette opération doit permettre d'atteindre 35 % de l'objectif global de 2 000 logements améliorés visés par l'opération Grand Centre-Ville.

SOLEAM assure l'animation du dispositif.

L'amélioration de la performance énergétique sera recherchée à travers les travaux d'amélioration en parties communes et privatives. Il est escompté dans ce cadre la possibilité de mobiliser 100 primes du programme « Habiter Mieux ».

L'opération inscrit également dans ses objectifs la mise en œuvre de 10 baux à réhabilitation par une incitation financière spécifique.

Malgré le travail de démarchage, de communication et d'information de la SOLEAM, le taux de réponses des propriétaires au dispositif incitatif est très faible. Il s'agit d'une majorité de propriétaires bailleurs peu soucieux de l'entretien sérieux de leur patrimoine.

En terme de résultats, quatre immeubles ont fait l'objet d'un engagement de subvention pour des travaux de parties communes éligibles aux seules aides de la Ville de Marseille.

Compte tenu de l'attentisme des propriétaires, il a été décidé d'enclencher une phase opérationnelle plus contraignante vis à vis des propriétaires. Le Conseil de Métropole du 28 juin a approuvé le programme de restauration immobilière de 15 immeubles les plus dégradés du périmètre d'OPAH en vue de solliciter la déclaration d'utilité publique de ces travaux et de l'imposer aux propriétaires.

Le taux de propriétaires occupants est très bas sur ce périmètre.

Il est proposé aujourd'hui au conseil de subventionner dans le cadre de l'OPAH RU Multisites 1 propriétaire occupant aux ressources modestes pour une prime « habiter Mieux » d'un montant de 500 euros.

Cette prime est accordée dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'un montant de 5 222 euros ht., subventionné par l'Anah, la ville de Marseille et le Département.

La somme totale engagée par la Métropole s'élève à 115 478 euros dont 37 574 euros de subventions sur fonds propres et 77 404 euros d'avance faite par la Métropole pour le compte de la Région.

Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux"
Aides aux Propriétaires Privés
AMP + Région PACA

RECAPITULATIF

	Bénéficiaires Occupants (nombre de logements)	Bénéficiaires Bailleurs (nombre de logements)	Total Bénéficiaires	Nature des travaux		Montant des travaux subventionnables HT	Subventions + Primes Anah	Subventions AMP		Subventions Région		Total des Subventions AMP + Région
								Nombre	Montant	Nombre	Montant	
PIG territoire Ouest par SOLIHA Provence	23	1	24	Energie	19	589 114 €	329 117 €	20	12 220 €	12	27 581 €	39 801 €
				Autonomie	4							
				Conventionnement	1							
PIG territoire Centre par ETH	14	1	15	Energie	14	233 692 €	149 051 €	15	8 224 €	2	5 775 €	13 999 €
				Autonomie	0							
				Conventionnement	1							
PIG territoire Nord Est par ADRIM	13	2	15	Energie	8	572 693 €	309 857 €	9	8 940 €	11	38 574 €	47 514 €
				Autonomie	6							
				Conventionnement	2							
PIG territoire Est par URBANIS	16	1	17	Energie	14	326 870 €	208 106 €	15	8 190 €	3	5 474 €	13 664 €
				Autonomie	2							
				Conventionnement	1							
Total dossiers :	66	5	71	Energie	55	1 722 369 €	996 132 €	59	37 574 €	28	77 404 €	114 978 €
			Autonomie	12								
			Conventionnement	5								

71 bénéficiaires

72 logements subventionnés
15 doubles subventions (AMP+Région)
87 subventions

total à engager pour AMP : *vérification* **87 114 978 €**
dont Subventions AMP *37 574 €* 59 37 574 €
Subventions Région PACA *77 404 €* 28 77 404 €

N° de dossier Anah	Nom du Bénéficiaire adresse du Bien	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)
013017330	GREGOIRE Patricia G18 - Résidence Saint Louis Traverse Adoul 13015 Marseille	POTM	idem	Travaux d'économies d'énergie : remplacement porte palière avec isolant laine de roche + pose de volets roulants lame alu + pose de menuiseries PVC Uw< ou = 1.3W/m² + pose de menuiseries aluminium Uw< ou = 1.7W/m²		1		6 865 €	4 805 €	500 €		500 €	D 219,61 à D 163,72 Gain 25%	
013017400	VINCI Michel et Monique Résidence Pré de l'Aube - Bât K1 13240 Septèmes les Vallons	POTM	idem	Logement très dégradé (0,59 sur la grille de dégradation Anah) + travaux d'amélioration des performances énergétiques : remplacement de l'ensemble des menuiseries par des menuiseries PVC Uw 1,3W/m².K et remplacement des volets + mise aux normes C15-100 du réseau électrique + mise aux normes du tableau électrique + isolation des combles R=7,5 + pose d'une VMC hygroB + pose d'une chaudière à condensation + rénovation complète de la salle de bains + rénovation complète des sols de la maison + remplacement de la porte d'entrée par une porte isolante Ud<1,3W/m².K		1		35 049 €	23 029 €	500 €	3 505 €	4 005 €	F 389,6 à D 159,48 Gain 59%	Commune + CARSAT
013017409	OLARIA Manon 29, avenue des Fortunés 13180 GIGNAC LA NERTHE	POM	idem	Logement très dégradé (0,57 sur la grille de dégradation Anah) : doublage toutes cloisons et plafonds R=3,7 + mise aux normes C15-100 de l'ensemble de l'installation électrique + pose climatiseurs réversibles A++ + réfection carrelage avec pose d'une chappe isolante R=3 + reprises en sous-oeuvre + pose de menuiseries PVC UW=1,6w/m²K SW=0,43 + création d'une salle de bains		1		95 271 €	40 109 €	500 €	4 000 €	4 500 €	G 560,44 à C 99,48 Gain 82%	Commune
013017663	CORNILLON Bernard 21, rue René Dubos 13700 Marignane	POM	idem	Travaux d'économies d'énergie : isolation combles perdus laine de roche R=7		1		4 644 €	2 554 €	500 €		500 €	D 224,05 à D 168,47 Gain 25%	CARSAT
013017464	GAUDINO Philippe 10, rue Maurice Ravel 13180 Gignac la Nerthe	POTM	idem	PHM + travaux d'adaptation du logement au handicap - <i>Accessibilité logement</i> : remplacement de la baignoire par un bac à douche 90*120 + pose d'une barre de maintien et d'un siège de douche mural + pose d'une porte à galandage + création d'une rampe d'accès + pose de volants roulants motorisés+pose d'une porte d'entrée isolante		1	1	28 723 €	17 000 €	500 €		500 €	E 321,00 à C 117,55 Gain 63%	Commune + CNRACL
013017552	MIRACULEUX Françoise 14, lotissement la Vaveil 13240 Septemes les Vallons	POTM	idem	Amélioration des performances énergétiques : pose d'une VMC simple flux + pose d'une climatisation réversible + remplacement de la porte d'entrée par une porte d'entrée PVC Ud =1,5 Adaptation du logement : remplacement de la baignoire par un bac à douche 150*90 anti-dérapant avec siège relevable et barres de maintien + pose d'un WC suspendu PMR + travaux de plomberies pour remédier aux fuites existantes		1		12 325 €	6 779 €	500 €		500 €	E 260,8 à C 141,27 Gain 46%	CARSAT
013017549	OULD CHIKH Farid 12, boulevard Demandolx Résidence Les Tourmarines 13015 Marseille	POTM	idem	Amélioration des performances énergétiques : pose d'une chaudière de type Megalis à condensation et remplacement des menuiseries par des menuiseries PVC double vitrage		1		9 275 €	6 493 €	500 €		500 €	D 195,02 à C 133,06 Gain 32%	
013017587	SALVIA Denise et Georges 5, rue du Cinéma 13016 Marseille	POTM	idem	Amélioration des performances énergétiques : pose de menuiseries PVC W/(m².K)=1.3 et Ug =1 + pose d'un climatiseur réversible Mitsubishi 3,5Kw + isolation combles R=7K/Wm² avec pose de ouate de cellulose 35cm Adaptation du logement : remplacement de la baignoire par un bac à douche 80*120 avec siège relevable et barres de maintien et paroi en verre securit		1		13 323 €	9 326 €	500 €		500 €	E 233,62 à C 133,11 Gain 43%	CARSAT
013017186	CHALON Yves et Claudine 3, impasse de la Violette 13320 Châteauneuf les Martigues	POTM	idem	Travaux de lutte contre la précarité énergétique : remplacement des menuiseries bois simple vitrage par des menuiseries PVC avec vitrage thermique Uw<=1,3 et coef Sw>=0,42 + pose d'une PAC Air/Air		1		11 837 €	8 286 €	500 €		500 €	F 297,23 à C 161,3 Gain 46%	CARSAT
013017672	CHERUBINO Sébastien Allée des Oliviers 13700 Marignane	POM	idem	Travaux de lutte contre la précarité énergétique : isolation thermique par l'extérieur de toutes les façades R=3,7m²K/W Polystyrène 14 cm + PAC + étanchéité toit terrasse avec pose isolant 120 mm R = 5m²K/W		1		55 754 €	12 850 €	500 €	4 000 €	4 500 €	F 447,01 à D 198,81 Gain 56%	
013017671	FREIRE Teresa et Jean-Pierre 31, Clos du Carestier 13700 Marignane	POTM	idem	Travaux de lutte contre la précarité énergétique : isolation des combles perdus laine de roche 315mm R=7 + volets roulants avec résistance thermique supérieure à 0,20m².K/W + installation d'une PAC Air/Air 4,2Kw		1		13 765 €	9 635 €	500 €	1 376 €	1 876 €	F 436,99 à D 181,66 Gain 58%	CNRACL

N° de dossier Anah	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)
013017616	ADBULLATIF Ankidati et Wirden 55, rue Pautrier 13004 MARSEILLE	POTM	55, rue Pautrier 13004 MARSEILLE	Menuiseries, chaudière et mise aux normes électrique		1		7 250 €	5 075 €	500 €	- €	500 €	F/D (35 %)	
013017476	ARBIZZI Coralie 17, av Nord du Petit Lycée 13003 MARSEILLE	POM	17, av Nord du Petit Lycée 13003 MARSEILLE	QP réfection/isolation toiture		1		9 130 €	5 022 €	500 €	- €	500 €	E/C (56 %)	
013017407	CESARI Jacqueline 117, rue Benoit Malon 13005 MARSEILLE	POTM	117, rue Benoit Malon 13005 MARSEILLE	Chaudière à condensation		1		2 998 €	2 099 €	500 €	- €	500 €	E/D (30 %)	
013017545	CROZE Muriel 16, cours Gouffé 13006 MARSEILLE	POM	16, cours Gouffé 13006 MARSEILLE	Menuiseries, chaudière		1		15 031 €	8 267 €	500 €	- €	500 €	D/C (57 %)	
013017475	DELOOF Sofie 3, rue Rodolphe Pollak 13001 MARSEILLE	POM	3, rue Rodolphe Pollak 13001 MARSEILLE	Chaudière et une porte fenêtre		1		4 522 €	2 487 €	500 €	- €	500 €	D/C (28 %)	
013017544	DI GIUSTO Stéphanie 14, rue Léon Bourgeois 13001 MARSEILLE	POTM	14, rue Léon Bourgeois 13001 MARSEILLE	Menuiseries, chaudière et réseau de radiateurs		1		12 737 €	8 916 €	500 €	- €	500 €	D/C (49 %)	
013017550	DOUANIER Gertrude 6, impasse Tamatave 13002 MARSEILLE	POTM	6, impasse Tamatave 13002 MARSEILLE	Menuiseries et isolation toiture		1		6 542 €	5 479 €	500 €	- €	500 €	G/F (42 %)	
013017481	FERTE Juliette 1, rue Pythagore 13007 MARSEILLE	POTM	1, rue Pythagore 13007 MARSEILLE	Réfection/isolation toiture		1		27 950 €	17 000 €	500 €	- €	500 €	E/D (25 %)	
013017679	JALIER Sabine 87, rue Sainte 13007 MARSEILLE	POM	87, rue Sainte 13007 MARSEILLE	ID = 0,77 Réhabilitation globale y compris travaux d'économie d'énergie		1		21 929 €	14 757 €	500 €	- €	500 €	D/C (44 %)	
013017195	KARKARINE Akacha 119, av Camille Pelletan 13003 MARSEILLE	POTM	119, av Camille Pelletan 13003 MARSEILLE	Menuiseries, isolation des murs		1		13 396 €	9 377 €	500 €	- €	500 €	C/B (29 %)	
013017173	MEJEAN Emmanuel 3, rue Michel Gachet 13007 MARSEILLE	PB-LC	105, rue Loubon 13003 MARSEILLE	ID = 0,63 Réhabilitation globale y compris travaux d'économie d'énergie	1			38 100 €	24 719 €	1 224 €	2 517 €	3 741 €	G/C (81 %)	
013017646	QUIN Myles et DICK Gethan 28, rue de la Cathédrale 13002 MARSEILLE	POTM	28, rue de la Cathédrale 13002 MARSEILLE	Menuiseries et isolation toiture		1		13 511 €	9 458 €	500 €	- €	500 €	E/C (55 %)	
013017404	SAAD Ayman et Fadila 20, rue du Loisir 13001 MARSEILLE	POTM	20, rue du Loisir 13001 MARSEILLE	Menuiseries, PAC air/air et cumulus thermodynamique		1		22 170 €	15 302 €	500 €	- €	500 €	D/C (35 %)	
013016932	SNACEL Zaïna 143, rue Félix Pyat Bat 11 13003 MARSEILLE	POTM	143, rue Félix Pyat Bat 11 13003 MARSEILLE	Chaudière et reseau de radiateurs, menuiseries, isolation des murs et adaptation de la salle de bain		1		32 580 €	17 000 €	500 €	3 258 €	3 758 €	E/C (54 %)	3500 (CARSAT)
013017192	TENARD Catherine 173, av des Chartreux 13004 MARSEILLE	POTM	173, av des Chartreux 13004 MARSEILLE	Isolation des combles		1		5 846 €	4 093 €	500 €	- €	500 €	F/D (53 %)	
Total		14 PO et 1 PB				1	14	233 692 €	149 051 €	8 224 €	5 775 €	13 999 €		

total logements Propriétaires occupants
 total logements Propriétaires bailleurs

14 *POTM = Propriétaire occupant aux ressources très modestes*
 1 *POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes*

doubles primes 2
 total logements 15
 total primes 17

15
 2
 primes AMP primes Région

dont POTM 10
 dont POM 4
 total PB 1 *PB = Propriétaire bailleur*
 dont PB-LC 1
 dont PB LCTS 0

PIG territoire NORD EST par ADRIM

N° de dossier Anah	Nom et Prénom du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes AMP + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat CNRACL, RSI, ..)
013015220	OUADA Khadouja	POTM	9 Boulevard Edmond, 13011 MARSEILLE	AUTONOMIE - 87m ² - Menuiseries (fenêtres + volets roulants électriques) - Adaptation salle de bain - WC - Carrelage antidérapant (toute la maison)			1	24 072 €	12 063 €		2 407 €	2 407 €		CARSAT: 3 000 €
013016368	ROSTAGNO	POM	10 Traverse de la Lise, 13012 MARSEILLE	Logement Très Dégradé - Economie Energie - Autonomie - 62m ² - 54% Réhabilitation logement très dégradé avec travaux économie énergie et adaptation: - création salle de bain et WC PMR - Installation de volets roulants automatiques - Rampes - Installation d'un interphone			1	47 726 €	28 636 €	500 €	4 772 €	5 272 €		Compagnons bâtisseurs, Fondation Abbé Pierre, Fondation Bruneau, AG2R
013016765	GIORSETTI	POTM	11 impasse de la Rose, 13013 MARSEILLE	AUTONOMIE - 120 m ² Engagement rectificatif: Création salle de bain + WC + lavabo PMR dans le garage (nécessitant isolation garage), initialement prévu dans salon. Explicatif : pouvoir conserver espace séjour, garage contigu cuisine			1	17 645 €	10 587 €		1 764 €	1 764 €		MSA : 2000€
013017301	BOUSSOUGHHA Djamel	POTM	22 Boulevard Roume, 13013 MARSEILLE	ECONOMIE ENERGIE - 65m ² - 28% Isolation de toiture (2 toitures) incluant réfection			1	35 517 €	17 000 €	500 €		500 €	F->E	
013017320	CHERQUI Mireille	POTM	3 Villa La Rocaille, Chemin des Maurins, Vallon de Loulle, 13190 ALLAUCH	ECONOMIE ENERGIE - 140 m ² - 36% - Isolation des combles - Porte entrée isolante - Pompe à chaleur			1	7 269 €	5 093 €	500 €		500 €	D->C	CARSAT: 2 635 €
013017366	GOZLAN Odette	POTM	Résidence Le Constellation Bat A72, Avenue des Caillols, 13012 MARSEILLE	AUTONOMIE - 70m ² Remplacement menuiserie (fenêtres bois remplacées par PVC à ouverture/fermeture simple + volets roulants automatiques)			1	8 436 €	5 062 €		843 €	843 €		CARSAT: 3000€
013017511	TOLBA Nassira	POTM	23 Boulevard Charles Moretti, Résidence Gardannes, 13014 MARSEILLE	ECONOMIE ENERGIE: 67 m ² - 65% - Porte entrée isolante - Isolation de 30m ² de mur donnant sur extérieur - Remplacement menuiserie DV - Chaudière condensation + radiateurs			1	41 812 €	17 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	D->B	
013017512	CHENIKHAR Karine	POTM	1 Bis Avenue Manon, 13012 MARSEILLE	ECONOMIE ENERGIE - 32m ² - 28% - Isolation toiture (2 parties de toiture) = 75m ² : - Remplacement menuiserie double vitrage PVC			1	44 427 €	17 000 €	500 €		500 €	E->D	
013017519	MORGANTE François	POTM	15 Boulevard de la Valbarelle, 13011 MARSEILLE	AUTONOMIE - 100m ² Adaptation salle de bain: Remplacement baignoire par douche extra plate			1	8 325 €	4 995 €		833 €	833 €		CARSAT: 1 232 €
013017523	DI GANGI Guiseppe	POTM	15 Traverse Chantefleurie, 13012 MARSEILLE	AUTONOMIE - 120m ² Adapatation salle de bain: Douche extraplate + lavabo adapté + carrelage antidérapant			1	9 670 €	5 802 €		967 €	967 €		CARSAT: 2 500€

013017524	PAUSE Marie	POTM	37 rue des Rimas, Quartier St Marcel, 13011 MARSEILLE	Logement TRES DEGRADE - ECONOMIE ENERGIE - 95m ² - 58% - Travaux lourds: traitement plomb/termite, refection façade-toiture-escaliers, mise aux normes élec. et pomperie - Isolation combles perdus - Isolation murs - Menuiserie DV PVC - Installation radiateurs + chauffe-eau - VMC simple flux	1	61 828 €	39 097 €	500 €	4 000 €	4 500 €	F-> C
013017321	FALHI Nassera	PB-LCTS	29 chemin de la Maque, 13011 MARSEILLE	Logement TRES DEGRADE - ECONOMIE ENERGIE - 125m ² - 65% Conventionnement LCTS - Réhabilitation complète de la maison - Travaux Economie Energie : o Isolation murs R>=3,7m ² K/W o Isolation toiture terrasse R>4.5 m ² K/W o Installation menuiserie double vitrage o Installation pompe à chaleur air eau o Installation VMC hydro réglable type B o Isolation plancher R>3 m ² K/W	1	107 405 €	65 124 €	2 720 €	7 718 €	10 438 €	G -> B
013017532	FALHI Nassera	PB-LCTS	44 chemin de la Maque, 13011 MARSEILLE	Logement TRES DEGRADE - ECONOMIE ENERGIE - 83M ² - 76% Conventionnement LCTS - Réhabilitation complète de la maison - Travaux Economie Energie : o Isolation mur R>=3,7m ² K/W o Isolation rampant de toiture R>6 m ² K/W o Installation menuiserie double vitrage o Installation cumulus thermodynamique o Installation poêle à granules o Installation d'un VMC hydro réglable type B o Installation radiateurs électriques à inertie o Isolation plancher R>3 m ² K/W	1	103 795 €	65 398 €	2 720 €	7 270 €	9 990 €	G -> D
013017530	SI-MOHAMMED Bounouar	POTM	41 Traverse Noire, 13011 MARSEILLE	ECONOMIE ENERGIE - 92m ² - 54% - Isolation par l'intérieur de 2 murs (29 m ² + 21 m ²) / R=3.75m ² K/W - Isolation par l'extérieur de la toiture (plafond 1er étage : 28m ² ; plafond RDC : 21m ² ; plafond entrée : 14m ²) -Combles aménagés sous rampants) / R=6 - Menuiserie Alu et PVC double vitrage	1	54 766 €	17 000 €	500 €	4 000 €	4 500 €	F->D
Total				doubles (AMP+Région)	2	572 693 €	309 857 €	8 940 €	38 574 €	47 514 €	- €

total logements Propriétaires occupants
total logements Propriétaires bailleurs

13 *POTM = Propriétaire occupant aux ressources très modestes*
2 *POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes*

doubles primes 5
total logements 15
total primes 20

9
11
primes AMP primes Région

dont POTM
dont POM
dont PB-LCTS
dont PB-LC

11
1
2 *PB = Propriétaire bailleur*
0 LCTS : Loyer conventionné très social
LC : Loyer conventionné social

**Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux"
 Aides aux Propriétaires Privés
 AMP + Région PACA**

PIG territoire SUD EST par URBANIS

N° de dossier Anah	Nom et adresse du Bénéficiaire	Statut du bénéficiaire occupant ou bailleur	Adresse des travaux	Nature des Travaux	Loyer Social	Energie	Autonomie	Montant des Travaux éligibles Anah HT	subvention ANAH + prime Anah	Primes AMP	Primes Région	Total des Primes MPM + Région	Etiquette énergie avant après	Autres financeurs (Carsat, RSI, ..)
013017138	Dimitri ARGYROS 23 A square de la Pauline 13009 Marseille	POTM	23 A square de la Pauline, 13009 Marseille	réhabilitation complète avec travaux énergétiques: Mise en place d'une chaudière gaz Remplacement des menuiseries Mise en place d'une VMC Gain : 40,6%		1		47 711 €	28 627 €	500 €		500 €	D - C	
013017184	Joséphine PECORARO 123 Boulevard romain rolland Résidence les marronniers - bâtiment C11 13010 Marseille	POTM	123 Boulevard romain rolland Résidence les marronniers - bâtiment C11 13010 Marseille	Adaptation de la salle de bains Volets roulants au titre de l'autonomie Travaux induits aux volets roulants : Sécurisation du tableau électrique			1	12 443 €	7 466 €		1 244 €	1 244 €	/	3 000 €
013017498	SAMMUT Emile 30 Avenue de la Viguerie - "Le Neptune" 13260 CASSIS	PB-LC	1 avenue benjamin delessert 13010 Marseille	réhabilitation complète d'un logement T2 de 35m² avec travaux énergétiques : Isolation par l'intérieur des murs Mise en place d'une VMC et d'un chauffe-eau gaz Remplacement des menuiseries	1			40 471 €	21 169 €	1 190 €	2 619 €	3 809 €	E (282) - C (99) Gain: 65%	
013017214	Roland et Arielle PEREZ 143 Boulevard Paul Claudel 13009 Marseille	POTM	143 Boulevard Paul Claudel Résidence Bellevue Bât. C. 12 13010 Marseille	Remplacement de la chaudière Remplacement des menuiseries Gain : 27%		1		11 714 €	8 199 €	500 €		500 €	D - C	
013017439	Bernadette HEILMANN 9 boulevard pessailhan - La seigneurie 13009 Marseille	POTM	9 boulevard pessailhan la seigneurie 13009 Marseille	Isolation de la toiture en rampant, Isolation par l'intérieur des murs pignons dans les combles aménagés Gain: 25,5 %		1		11 082 €	7 757 €	500 €		500 €	D - C	2 500 €
013017612	Bernadette HEILMANN 17 rue Antoine Piroddi 13600 La Ciotat	POTM	17 rue Antoine Piroddi 13600 La Ciotat	Adaptation de la salle de bain Isolation par l'intérieur du mur donnant sur l'extérieur Mise en place d'une VMC		1		10 002 €	7 001 €	500 €		500 €	E - D	3 500 €
013017537	Anne MOUTOT Résidence les restanques - 866 chemin de l'homme rouge 13600 La Ciotat	POTM	Résidence les restanques - 866 chemin de l'homme rouge 13600 La Ciotat	Isolation de la toiture Mise en place d'une VMC Installation d'une PAC Air/Air Remplacement des menuiseries Gain : 53,2%		1		14 274 €	9 991 €	500 €		500 €	G - D	
013017381	Mme CHAMBONCEL PEBAY 37 bd Maréchal Lyautey 13470 Carnoux	POTM	37 bd Maréchal Lyautey 13470 Carnoux	Isolation de la toiture terrasse Isolation par l'extérieur des façades Nord et Sud Remplacement d'une baie vitrée et de la porte d'entrée Gain : 36,7 %		1		24 003 €	16 402 €	500 €		500 €	F - D	
013017303	Stanislas ARNOUD 8 Rue Gueymard 13600 La Ciotat	POTM	8 Rue Gueymard 13600 La Ciotat	Isolation en rampant de la toiture Installation d'une VMC Installation d'une PAC Air/Air Gain : 41%		1		21 325 €	14 795 €	500 €		500 €	E - D	
013017730	Jean-Pierre GARZENA 11 boulevard de l'espigoulier 13420 Gémenos	POTM	11 boulevard de l'espigoulier 13420 Gémenos	Isolation de la toiture Isolation du vide sanitaire Gain : 41%		1		22 294 €	15 376 €	500 €		500 €	F - D	3 500 €
013017592	Prosper Ilan MAMAN 389 rue Paradis 13008 Marseille	POM	389 rue Paradis 13008 Marseille	Installation d'une PAC Air/Air gainable Gain : 36%		1		5 687 €	3 128 €	500 €		500 €	D - C	
013017683	Nima MIR SHAHI 253 Romain Rolland Appt 25 13010 Marseille	POTM	253 Romain Rolland Appt 25 13010 Marseille	Isolation par l'intérieur des murs, Remplacement des menuiseries et de la porte d'entrée, PAC Air/air Gain : 44%		1		14 031 €	9 822 €	500 €		500 €	E - C	
013017494	Adélie BEAUMONT DONATI 15 rue Pierre Dupré 13008 Marseille	POM	15 rue Pierre Dupré 13008 Marseille	Chaudière gaz à condensation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire Mise en place d'une porte d'entrée isolante Gain :43,1%		1		4 747 €	3 884 €	500 €		500 €	E - D	
013017665	Smahane TAACHOUCHE 1 allée de l'aubépine 13010 Marseille	POM	1 allée de l'aubépine 13010 Marseille	Remplacement des menuiseries Isolation des combles Mise en place d'une chaudière gaz Gain : 35%		1		21 751 €	11 288 €	500 €		500 €	D - C	
013017676	Abderrazak KERMOUNI SERRADJ 192, avenue du Prado 13008 Marseille	POTM	192, avenue du Prado 13008 Marseille	Adaptation de la salle de bains et de la cuisine			1	15 335 €	9 201 €		1 611 €	1 611 €	/	3 000 €
013017755	Soly MELKA 96 boulevard des grands pins 13010 Marseille	POTM	96 boulevard des grands pins 13010 Marseille	Isolation des combles perdus Remplacement des menuiseries Isolation par l'intérieur d'une façade		1		25 000 €	17 000 €	500 €		500 €	E - D	
013017794	Marielle BOURGUIGNON 152 impasse basse bertrandiere 13600 La Ciotat	POTM	152 impasse basse bertrandiere 13600 La Ciotat	Isolation des combles aménagés et de la toiture terrasse. Mise en place d'une chaudière gaz à condensation. Travaux induits: Reprise de l'étanchéité et de la couverture des toitures.		1		25 000 €	17 000 €	500 €		500 €	E - D	
Total	18 dossiers	16 PO + 1 PB			1	14	2	326 870 €	208 106 €	8 190 €	5 474 €	13 664 €		15 500 €

total logements Propriétaires occupants 16 POTM = Propriétaire occupant aux ressources doubles primes 17
 total logements Propriétaires occupants de toutes les menuiseries + isolation combles R=3,7 m²/k/w + mise aux normes électriques + reprise toiture + VMC hygroréglable
 POM = Propriétaire occupant aux ressources modestes

total primes 17

15 3
 primes AMP primes Région

dont POTM	13	
dont POM	3	
dont PB	1	<i>PB = Propriétaire bailleur</i>
dont PB-LC	1	LC : Logement conventionné social
		<i>LCTS : Logement conventionné très social</i>
dont PB LCTS	0	